

Viens contribuer à ma réussite !



Enseignant(e) d'infographie à la formation professionnelle

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 4 mars 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 4 800 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Nous recherchons une enseignante ou un enseignant en infographie pour des besoins ponctuels, au centre Calixa-Lavallée.

L'enseignant ou l'enseignante accompagne les élèves dans le processus de développement de leurs compétences afin de les préparer au seuil du marché du travail.

ENTRÉE EN FONCTION

À évaluer

TYPE D'EMPLOI

Remplacement à temps plein

RÉMUNÉRATION

De 51 461\$ à 100 246\$ par année selon la scolarité, l'expérience et la convention collective en vigueur

NATURE DU TRAVAIL

Le candidat ou la candidate doit présenter et démontrer à l'aide de différents moyens pédagogiques les notions pratiques élémentaires en infographie. L'enseignant ou l'enseignante doit également superviser et encadrer l'apprentissage par étapes des étudiants sous sa responsabilité. Elle ou il doit démontrer les liens en les notions théoriques apprises afin de préparer adéquatement les étudiants(es) à intégrer le marché du travail avec toutes les compétences requises pour occuper un premier emploi dans ce métier.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La candidate ou le candidat aura pour responsabilités:

 Type d'emploi :
Remplacement / Temps plein

 Emplacement
Sur les lieux du travail

 Salaire :
51 461,00 \$ - 100 246,00 \$ CAD Par an

 Syndiqué :
Oui

Documents requis

CV

Documents facultatifs

Lettre de motivation

Permis de travail

Diplômes / Certificats

Permis ou brevet d'enseigner

Relevé de notes

Évaluation comparative des diplômes

- Enseigner des notions de base ou des notions intermédiaires en infographie auprès de jeunes adultes inscrits à programme de formation professionnelle;
- Planifier et élaborer les plans de cours et le matériel pédagogique;
- Évaluer les apprentissages et le développement des compétences des élèves selon les normes et modalités prévues à la Politique d'évaluation des apprentissages du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;
- Planifier et mettre en place des activités professionnelles en lien avec les objectifs du programme et du centre de formation ;
- Collaborer avec ses pairs dans la planification et l'organisation d'activités pédagogiques et professionnelles ;
- Travailler en collaboration avec les professionnels du centre de formation et les enseignant(e)s du programme afin de favoriser la réussite scolaire des élèves et contrer le décrochage scolaire ;
- Prendre part aux rencontres pédagogiques ;
- Connaître et utiliser des formules pédagogiques et des stratégies d'enseignement appropriées à la clientèle cible ;
- Utiliser adéquatement les technologies de l'information et des communications dans le cadre de son travail ;
- Posséder une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Démontrer d'excellentes aptitudes à travailler en équipe ;
- Démontrer une capacité de résolution de problèmes ;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie et du sens des responsabilités.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études professionnelles relié au métier;
- Minimum 3 années d'expérience reliés au métier;
- Habilité à communiquer en français à l'oral et à l'écrit.

Serait un atout:

- L'expérience en enseignement, en formation ou en supervision d'équipe constitue un atout.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Nombreux avantages sociaux



Flexibilité et stabilité d'emploi



Priorité à l'apprentissage et à l'enseignement



Culture de développement professionnel



Milieu de vie bienveillant et humain